
Appel à candidature au Prix de la traduction Ibn Khaldoun et Léopold Sédar Senghor en sciences humaines (du français vers l'arabe et de l'arabe vers le français)

L'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) et l'Organisation arabe pour l'Éducation, la Culture et les Sciences (ALECSO) annoncent l'ouverture des candidatures au Prix de la traduction Ibn Khaldoun et Léopold Sédar Senghor en sciences humaines (du français vers l'arabe) pour sa session 2010.

Conditions de candidature (voir art. 5 du règlement du Prix)

1. Les candidatures au prix peuvent être soumises par :
 - les traducteurs qui répondent aux conditions fixées par le règlement du Prix ;
 - les universités, les instituts d'enseignement supérieur et les centres d'études et de recherches dans le monde arabe et dans l'espace francophone ;
 - les associations et les unions nationales dans les pays arabes et dans l'espace francophone ;
 - les personnalités renommées dans les domaines du prix ;
 - les maisons d'éditions.

2. Pour l'édition 2010, la candidature au Prix se fait par la présentation d'un ou de plusieurs ouvrages de sciences humaines traduits de l'arabe vers le français.

3. La session 2009 ayant porté sur les ouvrages traduits du français vers l'arabe, la **session 2010 concerne les ouvrages traduits de l'arabe vers le français.**

4. L'ouvrage ou les ouvrages traduits doivent être la première traduction de l'œuvre d'origine et n'avoir jamais concouru à un autre Prix.

5. Le candidat doit fournir un curriculum vitae ainsi qu'une présentation de ses travaux de traduction, objets de sa candidature en soulignant leur apport à une meilleure connaissance mutuelle des deux cultures.

6. Le candidat doit présenter au secrétariat du Prix 8 (huit) exemplaires de l'ouvrage traduit et une copie de l'ouvrage original.
7. Le dernier délai pour la présentation des dossiers de candidature est fixé au **31 juillet 2010**.
8. Le Prix consiste en un diplôme au nom du lauréat, signé par le Secrétaire général de la Francophonie et par le Directeur général de l'Organisation arabe pour l'Éducation, la Culture et la Science (ALECSO) et en une bourse d'un montant de 10 000 dollars américains (7 000 euros) attribuée au lauréat du Prix.
9. Les demandes de candidature et les pièces jointes ne seront pas retournées à leurs propriétaires, que les candidat-e-s aient été primé-e-s ou non.
10. Le choix du lauréat ne peut faire l'objet d'aucune contestation.
11. Les dossiers de candidature sont adressés sous pli recommandé ou par courrier international à l'une des deux adresses ci-dessous :

Secrétariat du Prix de la traduction Ibn Khaldoun et Léopold Sédar Senghor :

Organisation internationale de la Francophonie (OIF)
13, quai André Citroën, 75015, Paris, France
Contact : Mme Annick D'Almeida Agbojan
Téléphone : (+33) 1 44 37 32 22 - Télécopie : (+33) 1 44 37 33 48
Courriel : annick.dalmeida@francophonie.org

Organisation arabe pour l'Éducation, la Culture et les Sciences (ALECSO)
BP 1120, Recette principale, Tunis, Tunisie
Contact : Mme Dhouha Boukhris
Téléphone : (+216) 71 78 44 66 - Télécopie : (+216) 71 78 49 65
Courriel : alecso@alecso.org.tn
d.boukhris@alecso.org.tn